

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 7 Juillet sous la présidence du Maire, René BALDIT, le conseil municipal a voté :

-**Â Création d'un emploi d'adjoint techniqueÂ** : constatations faites des travaux de nécessité et d'urgence pour la commune, des besoins d'entretien hebdomadaire, le maire propose de procéder à la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2

◆me

Â classe, de catégorie C, de durée hebdomadaire de 28h, à partir du 1er septembre 2017. L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement fixés conformément au cadre d'emploi des collectivités.

-**Â Création d'un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploiÂ** : le conseil municipal décide de créer un poste CAE à compter du 15 juillet 2017 d'une durée hebdomadaire de 26 heures .

-**Â Création d'un emploi saisonnier** : Monsieur le Maire fait par au conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour un accroissementÂ saisonnier d'activité, notamment dans la gestion des espaces verts et de la voirie pour la période allant du 15 juillet au 15 septembre 2017. Cet agent assurera des fonctions d'Adjoints techniques à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures . Le contrat pourra être renouvelé pour une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois.

- **Vente de véhicule** : le conseil municipal décide de vendre le véhicule communal de marque Dacia Pick up acheté en 2009, la cession se fera au plus offrant.

Après les questions diverses, le Maire remercie son conseil et lève la séance